

N° 2025-180

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE – COLLECTIVITE DE CARIGNAN DE BORDEAUX

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2225-1 à L.2225-4, L.2122-27 et R.2225-1 à 10,

Vu le décret n°2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie,

Vu l'arrêté interministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 juin 2017 portant règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie en Gironde ;

Vu la compétence reconnue au Maire en matière de défense extérieure contre l'incendie,

Considérant qu'il y a lieu, conformément aux dispositions légales et réglementaires et notamment, du **Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI)**, d'identifier les risques à prendre en compte, de fixer en fonction des risques la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie, afin de déterminer les modalités de mise à jour des données et de contrôles techniques,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des engins ou matériels de lutte contre l'incendie, par l'intermédiaire de points d'eau incendie (PEI) identifiés à cette fin.

Conformément aux dispositions de l'article R.2225-4 du Code général des collectivités territoriales, le présent arrêté a pour objectif d'identifier les risques à prendre en compte, d'en déduire le niveau de couverture des risques en matière de DECI et d'inventorier les PEI existants sur son territoire.

Cet arrêté a été pris dans un objectif de cohérence d'ensemble du dispositif de lutte contre l'incendie.

Par ailleurs, et pour des raisons de simplicité administrative, il fixe également les modalités de contrôle des PEI.

ARTICLE 2 - CARACTERISATION DES ENJEUX A DEFENDRE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CARIGNAN DE BORDEAUX – DECI CORRESPONDANTE

Le bâti du territoire est caractérisé selon la typologie de l'annexe 1 du présent arrêté. La DECI nécessaire à chaque famille de bâtiment est définie en application des grilles de couverture du Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie de la Gironde.

Cet état des lieux permet de définir les secteurs nécessitant un renforcement de la DECI.

En outre, la commune prend en compte les éléments suivants :

1° Les éléments DECI nécessaires à la défense des espaces naturels lorsqu'une commune relève de l'article L.132-1 du Code forestier (nouveau) ou lorsqu'une commune est localisée dans les régions ou départements visés à l'article L.133-1 du même code ;

2° Les éléments DECI résultant d'un plan de prévention approuvé des risques technologiques prévu à l'article L.515-15 du Code de l'environnement ou d'un plan de prévention approuvé des risques naturels prévisibles prévu à l'article L.562-1 du même code lorsqu'une commune y est soumise ;

3° Les éléments définis par les réglementations relatives à la lutte contre l'incendie spécifiques à certains sites ou établissements, notamment les établissements recevant du public mentionnés aux articles L.123-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation ;

4° Les éléments relatifs à la lutte contre l'incendie des installations classées pour la protection de l'environnement prévues aux articles L. 511-1 et L. 511-2 du Code de l'environnement lorsque ces besoins, prescrits à l'exploitant par la réglementation spécifique, sont couverts par des équipements publics.

ARTICLE 3 - INVENTAIRE DES PEI CONCOURANT A LA DECI DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CARIGNAN DE BORDEAUX

L'inventaire des points d'eau incendie (PEI) pour l'alimentation des moyens des services d'incendie et de secours est défini en annexe 2 du présent arrêté. Elle recense l'ensemble des PEI privés et publics du territoire qui présentent les caractéristiques définies dans le règlement départemental de la DECI de la Gironde.

ARTICLE 4 – MISE A JOUR DE L'ARRETE DE DECI

La mise à jour du présent arrêté entre dans les processus d'échanges d'informations entre le SDIS, les collectivités et le service public de la DECI.

ARTICLE 5 - CONTROLES TECHNIQUES DES POINTS D'EAU INCENDIE PUBLICS

Les contrôles techniques, destinés à évaluer les capacités des points d'eau incendie de la commune, sont à la charge du service public de DECI et comprennent conformément au RDDECI :

- **Un contrôle fonctionnel annuel** s'assurant de l'état opérationnel des PEI :
 - ✓ Accessibilité et visibilité
 - ✓ Présence d'eau par ouverture/fermeture des poteaux et bouches
 - ✓ Bonne manœuvrabilité des appareils (dégrippage)
 - ✓ Présence des bouchons raccords
 - ✓ Intégrité des demi-raccords
- **Un contrôle hydraulique débit/pression une fois tous les ans** des PEI raccordés au réseau :
 - ✓ Débit maximal
 - ✓ Débit à un bar
 - ✓ Pression dynamique au débit requis par l'analyse des risques

Les contrôles techniques seront réalisés conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 octobre 2018 et portant sur le transfert de compétence.

Les contrôles de PEI seront assurés par le SDIS33.

Le service public de la DECI est assuré par le **Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde**.

ARTICLE 6 – Exécution-.

Le Maire est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la publication et de l'exécution des lois et règlements, de l'exécution des mesures de sûreté générale, des fonctions spéciales qui lui sont attribuées par les lois.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la commune.

Ampliation mention des destinataires

Le SDIS 22, rue Boulevard Pierre 1^{er} 33000 BORDEAUX.

Le SDEEG 12, du Cardinal Richaud 33000 Bordeaux.

La GENDARMERIE 9, chemin Stade 33360 Latresne.

La PREFETE de la Gironde Esplanade Charles de Gaule 33000 Bordeaux.

ARTICLE 7 - RECOURS

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à Carignan de Bordeaux le 30/12/2025,

Le Maire

Thierry GENETAY



ANNEXE1 : TYPOLOGIE DUBATI ET DECI REGLEMENTAIRE CORRESPONDANTE

Niveau de risque	Cas	Enjeux	Débit d'eau m³/h	Durée de référence du sinistre (en heure)	Volume d'eau total (en m³)	Distance maximale du 1 ^{er} PEI à l'entrée du bâti (en mètre)	Réseau d'eau sous pression
TRES FAIBLE	1	Habitat diffus Habitations de la 1 ^{ère} famille (2), habitat individuel isolé ou jumelé Surface de plancher cumulée < 250 m²	30	1	30	400	
	2	Hangars agricoles isolés < 1 000 m²	30	1	30	400	
	3	Établissements soumis au Code du travail Surface de plancher cumulée < 250 m²	30	1	30	400	
	4	ERP < 250 m² hors locaux à sommeil	30	1	30	400	
FAIBLE	5	250 m² < Exploitations agricoles < 1 000 m² (lieu de vie + exploitation)	30	1	30	200	
	6	Aire d'accueil et de grand passage, camping (tentes mobilhomes), parcs résidentiels de loisirs (PRL)	30	1	30	1 PEI à l'entrée 1 PEI par tranche de 250 emplacements ou 3 ha	
	7	Projet d'habitat groupé (lotissement) Surface de plancher cumulée des habitations < 250 m²	30	1	30	200 (1)	Prioritairement
ORDINAIRE	8	Habitations en bande ≤ R+1 (2)	60	2	120	200	
	9	Habitations de la 1 ^{ère} famille > 250 m², 2 ^{ème} et 3 ^{ème} famille (2)	60	2	120	200 ou 60 si colonne sèche	Prioritairement
	10	Bâtiments historiques, grandes demeures, surface de plancher cumulée < 1 000 m²	60	2	120	200	
	11	Établissements soumis au Code du travail 250 m² < Surface non recoupée < 500 m²	60	2	120	200	
IMPORTANT	12	Zones d'activités (hors zones industrielles)	120	2	240	200	Prioritairement
	13	Habitations 4 ^{ème} famille (2)	120	2	240	60	Obligatoirement
	14	IGH	120	2	240	60	Obligatoirement
TRES IMPORTANT	15	Zones Industrielles	180	2	360	200	Prioritairement
		ERP > 250 m² ou toute surface avec locaux à sommeil	Grille D9 adaptée (voir page suivante)				

(1) : Pour les lotissements le calcul de la distance du PEI est précisé chapitre III, paragraphe F. 2.

(2) : Arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation.

ENJEUX RELEVANT DU RISQUE PARTICULIER

16	Exploitations agricoles > 1 000 m²	Évaluation de la DECI à la charge du pétitionnaire selon document D9, à transmettre au SDIS pour validation
17	Bâtiments historiques, grandes demeures, surface de plancher cumulée > 1 000 m²	
18	Établissements soumis au Code du travail (hors ICPE) Surface non recoupée > 500 m²	

CARIGNAN-DE-BORDEAUX PATRIMOINE DES PEI PUBLICS ARRETE AU 03 12 2025

Légende

- Etat
- Anomalie
- Accès
- Signalisation
- ✗ Indisponible
- ✓ -En service
- ✓ -Sans anomalie
- ✓ -Non autorisée
- ✓ -Problématique
- ✗ -Non conforme en service

03/12/2025

ANNEXE 2

Implantation	N° Insee	Nom Commune	N° PEI	Type	E t a o	Adresse	Pression Statique	Pression Dynamique	Débit Maxi	Débit A 1 bar	Diamètre alim	Volume réserve m3	Anomalies	Privé	Observation
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22001	PI 100	✓	RUE AUGUSTIN D'AUREAU / RUE DE VERDUN	4.2	2.9	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22002	PI 100	✓	ROUTE DE TRESSSES / RUE LEYSSON	4.0	1.5	30.0	30.0			Abords non entretenus (végétation, etc)	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22003	PI 100	✓	RUE LAMARQUE / ALLEE DU BOUT DU ROC	4.5	2.2	30.0	30.0			Abords non entretenus (végétation, etc)	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22004	PI 100	✓	ALLEE D'ALIES AU N° 12	4.5	2.2	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22005	PI 100	✓	RUE DU PONTET / RUE AUGUSTIN DAUREAU	4.5	2.5	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22006	PI 100	✓	ALLEE DES CHENES DE ROBERT A 20 M RUE DU PONTET	4.2	2.0	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22007	PI 100	✗	ALLEE DU GRAND ARNAUD FACE AU N° 8	6.8	0.0	53.0	40.0			Débit faible > à 30m3/h (PI et BI) Débit < 60m3/h (PI/BI irr ou jumelé)	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22008	PI 100	✓	ALLEE FITTA FACE N° 19	6.0	3.0	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22009	PI 100	✓	CHEMIN DE CALONNE / CHEMIN DE VIGNAC FACE AU N° 17	5.0	3.5	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22010	PI 100	✓	ROUTE DE L'ATRESNE / ALLEE DU VALLON	5.0	1.0	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22011	PI 100	✗	ALLEE DU VALLON AU N° 9	4.5	0.0	54.0	47.0			Débit faible > à 30m3/h (PI et BI) Débit < 60m3/h (PI/BI irr ou jumelé)	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22012	PI 100	✓	RUE BEAUGEY FACE AU N° 15	4.0	2.5	60.0	60.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22013	CI ENTER	✓	AV ENUE DE CLARET FACE CHEMIN LABAT						120		☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2024
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22014	CI ENTER	✓	CHEMIN PITCHOU / CHEMIN D'OASIS						120		☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22015	CI ENTER	✗	RUE PLEIN CIEL FACE AU N° 24						120	Réserve percée ou insuffisamment rempli	☐	AUCUN RACORDEMENT Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025

CARIGNAN-DE-BORDEAUX PATRIMOINE DES PEI PUBLICS ARRETE AU 03
12 2025

Légende

• Etat

• Anomalie

• Accès

• Signalisation

✗ -Indisponible

✗ -Avec anomalies

✗ -Non autorisée

✗ -Problématique

✓ -En service

✓ -Sans anomalie

✓ -Autorisée

✗ -Non conforme en service

03/12/2025

Implantation	N°Insee	Nom Commune	N°PEI	Type	E t a o	Adresse	Pression Statique	Pression Dynamique	Débit Maxi	Débit A 1 bar	Diamètre allm	Volume réserve m3	Anomalies	Privé	Observation
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22016	PI 100	✓ i	RUE DE CADENE / CHEMIN DE CABANNES	3.5	0.5	75.0	56.0			Abords non entretenus (végétation, etc)	☐	CH AVRIL 2025 - VEGETATION GENANTE Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22017	PI 100	✓ ✓	CHEMIN GIZARD - SALLE DE SPORT	4.3	2.1	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22018	PI 100	✓ ✓	CHEMIN DE CALONNE / CHEMIN DE VIGNAC FACE AU N° 42	6.0	3.6	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22019	PI 100	✓ i	CHEMIN DE SONNEY / ALLEE DU MOULIN DE SONNEY	2.5	2.0	30.0	30.0			Fuite	☐	CH MAI 2025 - FUITE Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22020	PI 100	✓ ✓	ALLEE DU MOULIN DE SONNEY FACE AU N° 12	3.5	1.9	60.0	60.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22021	PI 100	✓ ✓	ALLEE DU MOULIN DE SONNEY AU N° 34	4.5	1.5	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22022	PI 100	✗ i	AVENUE DE CLARET AU N° 48	4.0	0.0	50.0	38.0			Débit faible > à 30m3/h (PI et BI) Débit < 60m3/h (PI/BI irr ou jumelé)	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22023	PI 100	✓ i	LOT LOUSTAOU NEOU AU N° 009	4.5	2.0	30.0	30.0			poteau de cloture gênant	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22024	PI 100	✗ i	ALLEE DE LA HAUTE PRAIRIE AU N° 09	5.0	0.0	48.0	40.0			Débit faible > à 30m3/h (PI et BI) Débit < 60m3/h (PI/BI irr ou jumelé)	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22025	PI 100	✗ i	ALLEE DE LA HAUTE PRAIRIE AU N° 25	5.0	0.0	53.0	47.0			Débit faible > à 30m3/h (PI et BI) Débit < 60m3/h (PI/BI irr ou jumelé)	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22028	PI 100	✗ i	AVENUE DE CLARET / RUE LAMOTHE	0.0	0.0	0.0	0.0			Pas d'eau Débit insuffisant < à 30m3/h (PI et B)	☐	INDISPONIBLE DEPUIS LE 30/04/2024 Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22029	PI 100	✗ i	ROUTE DE TRESSSES FACE CHEMIN PITCHOU	0.0	0.0	0.0	0.0			Pas d'eau VEGETATION ET GRILLAGE	☐	Pas d'eau INDISPONIBLE DEPUIS LE 07/05/2024 Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD Eaux	22030	PI 100	✓ ✓	ALLEE DE COEUILLES FACE AU N° 41	4.0	1.8	60.0	60.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025

CARIGNAN-DE-BORDEAUX PATRIMOINE DES PEI PUBLICS ARRETE AU 03 12 2025

Légende

- Etat
- Anomalie
- Accès
- Signalisation

☒ -Indisponible
☒ -Avec anomalies
☒ -Non autorisée
☒ -Problématique

☒ -En service
☒ -Sans anomalie
☒ -Autorisée

☒ -Non conforme en service

03/12/2025

Implantation	N°Insee	Nom Commune	N°PEI	Type	E t a o	Adresse	Pression Statique	Pression Dynamique	Débit Maxi	Débit A 1 bar	Diamètre alim	Volume réserve m3	Anomalies	Privé	Observation
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22031	PI 100	✓	ALLEE DE COEUILLES FACE AU N° 27	4.8	2.5	24.0	10.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22032	PI 100	✓	ALLEE DU MOULIN DE VERGINE / CHEMIN DU MOULIN	3.5	1.8	60.0	50.0			AREHAUSSER OU RABAISSE	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22033	PI 100	✓	ROUTE DE TRESSSES / ALLEE DU GRAND ROC	3.8	2.5	60.0	60.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22034	PI 100	✓	ALLEE DE NOUGUEY LON AU N° 01	4.5	3.0	67.0	57.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22035	PI 100	✓	ROUTE DE TRESSSES A 50M ALLEE DE LA VEQUIERE	4.0	2.1	62.0	55.0			Capot PI manquant ou cassé	☐	CAPOT DETERIORE Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22036	PI 100	✗	CHEMIN DE LA DEVEZE / CHEMIN DE LA FONT	4.0	0.0	46.0	37.0			Obstacle gênant la manœuvre (préciser) Débit faible > à 30m3/h (PI et B) Débit < 60m3/h (PI) irr ou jumelé) CLOTURE	☐	CLOTURE TIERS Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22037	PI 100	✓	CHEMIN DE VIGNAC AU N° 23	5.0	2.8	30.0	30.0			Bouchon(s) défectueux (préciser nombr	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22038	PI 100	✓	ALLEE BORIE DU PORGE FACE AU N° 08	4.1	2.2	60.0	60.0			Manque numérotation	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22041	PI 100	✓	RUE DE LARTIGOTTE AU N° 14	4.0	2.8	60.0	60.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22042	PI 100	✓	RUE DE LARTIGOTTE / RUE AUGUSTIN DAUREAU	4.5	3.2	30.0	30.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22043	PI 100	✗	GIRATOIRE ROUTE DE FARGUES / CHEMIN DE GUEIRIN	0.0	0.0	0.0	0.0			Pas d'eau Abords non entretenus (végétation, etc) Débit insuffisant < à 30m3/h (PI et B	☐	INDISPONIBLE DE PUIS 30/04/2025 Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22044	PI 100	✓	RUE NEPTUNE FACE AU FOYER JEAN RIVIERE	3.9	2.8	60.0	60.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22045	PI 100	✓	RUE DE LA CROIX DU SUD / ALLEE DE L'ETOILE DU BERGER	4.1	0.5	73.0	57.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22046	PI 100	✓	ALLEE DE L'ETOILE DU BERGER / AVENUE DE CASSIOPEE	3.5	1.2	0.0	0.0			Accès difficile (préciser)	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025

CARIGNAN-DE-BORDEAUX PATRIMOINE DES PEI PUBLICS ARRETE AU 03
12 2025

Légende

- Etat
- Anomalie
- Accès
- Signalisation

✗

- Indisponible
- Avec anomalies
- Non autorisée
- Problématique

✗

- En service
- Sans anomalie
- Autorisée

✗

- Non conforme en service

03/12/2025

Implantation	N° Insee	Nom Commune	N° PEI	Type	E t a o	Adresse	Pression Statique	Pression Dynamique	Débit Maxi	Débit A 1 bar	Diamètre alim	Volume réserve m3	Anomalies	Privé	Observation
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22047	PI 100	✓	RUE BEAUGEY AU N° 44	4.2	2.5	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22048	PI 100	✗	ALLEE DE LESTONNAC FACE AU N° 21	4.5	0.0	50.0	41.0			Débit faible > à 30m3/h (PI et BI) Débit < 60m3/h (P/BI irr ou jumelé)	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22051	PI 100	✓	CHEMIN DE GUERIN / AVENUE DE BRANNE	5.1	2.9	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22052	PI 100	✓	ALLEE DES VIGNES AU N° 26	4.5	2.8	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22053	PI 100	✗	LOT LE CLOS DE BELAIR AU N° 03	3.2	0.0	46.0	32.0			Débit faible > à 30m3/h (PI et BI) Débit < 60m3/h (P/BI irr ou jumelé) Manque numérotation	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22054	PI 100	✓	ALLEE CLOS DE LYS FACE AU N° 62	5.5	2.8	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22055	PI 100	✓	voie nouvelle/Lot Le Côteau 40m Chemin de Vignac	5.0	2.5	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22056	PI 100	✓	ALLEE CLOS DE LYS FACE AU N° 013	4.5	3.2	0.0	0.0			Bouchon(s) défectueux (préciser nombr	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22060	PI 100	✓	ALLEE DES ERABLES AU N° 21	4.0	2.5	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22063	PI 100	✓	VOIE NOUVELLE LOT LE CLOS BEAUGEY / RUE BEAUGEY	4.5	3.0	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22064	PI 100	✓	CHEMIN DE CITON FACE CHEMIN DE PARDAILLAN	7.0	6.0	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22065	PI 100	✓	RUE DE VERDUN / CROIX DE RIVIERE	3.9	2.2	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22071	PI 100	✓	LOT LE VALLON DU PONTET A 210 M DU CHEM DU PONTET	5.5	1.0	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 05/05/2025
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22074	PI 100	✓	Ets Ginstet	0.0	0.0	0.0	0.0				☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 27/09/2021
Voie publique	33099	CARIGNAN-DE-BORD EAUX	22075	PI 100	✓	RUE DU MANEGE	5.9	3.2	0.0	0.0			Manque numérotation	☐	Contrôle hydraulique d'un acteur externe au SDEEG le 30/04/2025